

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DE LA SANTE, DE LA POPULATION ET DE LA REFORME HOSPITALIERE  
PHARMACIE CENTRALE DES HOPITAUX

ANNEXE DE BISKRA

Siege : Zone Industrielle, Route de Tolga, BISKRA

Tél. : 033 65 45 52/53

Fax. : 033 65 45 50

NIF : 099516030521530

BP : RP 418



AVIS DE CONSULTATION N°: 001 / ARB /2019

**LOCATION DE HANGARS OU LOCAUX  
DESTINES AU STOCKAGE**

L'Annexe de la Pharmacie Centrale des Hôpitaux (AB/PCH), sise à la Zone industrielle, route de TOLGA- BISKRA lance une consultation, portant **location de hangars ou locaux destinés au stockage des produits pharmaceutiques** Dans la circonscription de la ville de Biskra.

Les soumissionnaires intéressés doivent faire parvenir leurs offres au plus tard le 15 mai 2019 à 10 heures sous plis fermés anonymes ne comportant que les indications suivantes :

soumission à ne pas ouvrir.

Consultation N°/ 01 /AB/2019 portant location de hangars.

1. Préciser la localisation (adresse)
2. A l'extérieur :
  - clôture en dur
  - Accès facile aux véhicules de gros tonnage (camions)
  - éclairage suffisant pendant la nuit
  - raccordement au réseau de l'AEP ou disposer d'une source d'approvisionnement particulière avec une alimentation courante
  - raccordement au réseau d'évacuation des eaux usées.
3. A l'intérieur :
  - surface de stockage d'un seul tenant égale ou supérieure à 450 m<sup>2</sup>
  - hauteur du plafond supérieure à 5 m
  - le plancher doit être en béton
  - le toit doit être parfaitement étanché
  - possibilité de circulation des chariots élévateurs
  - les accès doivent être suffisamment larges pour le mouvement des chariots élévateurs
  - l'éclairage naturel et électrique doit être suffisant
4. la durée de la location est de 12 mois.
5. pour les offres des particuliers, joindre une photo copie d'une pièce d'identité du propriétaire, du gérant ou le fondé de pouvoir habilité légalement à disposer du bien.
6. L'offre doit préciser les renseignements relatifs aux conditions sus citées et le montant mensuel du loyer.